
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 21 juillet 2025

L'avenir de Nantes Atlantique ne doit pas être l'otage de calculs politiques

Alors que la procédure de désignation du futur concessionnaire est en cours, la maire de Nantes choisit de s'exprimer publiquement contre le développement de la plateforme aéroportuaire. Elle fait sienne l'idéologie décroissante de la frange la plus radicale de sa majorité, et met volontairement en péril l'attractivité de la métropole nantaise et plus globalement de la Région.

Le choix des mots et le choix du moment sont des signaux très clairs : Johanna Rolland privilégie son avenir électoral à celui de son territoire.

L'aéroport est un atout stratégique pour l'économie régionale. Avec plus de 7 millions de passagers en 2024 (+7,3 % par rapport à 2023), il répond à une demande forte et croissante. Il est urgent de le moderniser et de l'adapter aux besoins du territoire, pas de l'affaiblir.

Quelle est la cohérence de Johanna Rolland qui autrefois défendait le projet de Notre-Dame des Landes et qui aujourd'hui prend position en faveur d'un plafonnement du trafic qui condamne le développement de l'aéroport ? Cette volte-face envoie un signal d'instabilité à l'État, aux acteurs du territoire, aux compagnies aériennes et aux futurs investisseurs.

Opposer développement économique et santé des riverains est un débat dépassé. Ce n'est pas l'un contre l'autre : nous savons aujourd'hui concilier les deux, grâce à des outils et des solutions concrètes partagées, développées à tous, et la Présidente de Nantes Métropole le sait bien.

La Région appelle à la responsabilité. L'avenir de l'aéroport doit rester une priorité collective. Il en va de l'attractivité et de la dynamique du Grand Ouest.

Roch Brancour

Vice-président de la Région Pays de la Loire chargé des Transports